

La Boussac en BREF

BULLETIN MUNICIPAL



Meilleurs Vœux

SOMMAIRE

- Le Mot du Maire PAGE N° 3
- La vie municipale – (délibérations du conseil municipal) PAGE N° 4
- L'état civil PAGE N° 10
- L'urbanisme PAGE N° 11
- La vie communale PAGE N° 13
- La vie associative PAGE N° 18
- Communauté de Communes PAGE N° 26
- Informations pratiques PAGE N° 28
- Agenda 2015 PAGE N° 30
- Photo des classes 4 PAGE N° 32



Mairie de LA BOUSSAC

13, rue du Mont Saint Michel
35120 LA BOUSSAC

☎ : 02 99 80 01 23

Fax : 02 99 80 07 06

E-mail : mairie.boussac@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

Nouveaux habitants de LA BOUSSAC :

N'oubliez pas de vous présenter en Mairie, munis de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin que nous puissions vous informer sur vos diverses démarches (carte grise, inscription sur les listes électorales etc.)

Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

M^{me} Odile MABILE - Maire

COMITE DE REDACTION

M^{me} Annie DELEPINE

M. Michel CHAPPE

M^{me} Marie-France SEVESTRE

M. David VIGOUR

MISE EN PAGE ET IMPRESSION

MARION Editions

Crédits photos :

La mairie - Les associations

STUDIO CLAUDE EYNARD

(Muriel EYNARD, photographie DOL DE BRETAGNE)

Tirage : 650 exemplaires



L'année 2015 est arrivée. Comme chaque début d'année, la tradition veut que l'on s'arrête pour échanger nos vœux.

Aussi, c'est donc avec plaisir, dans ce nouveau bulletin, que je m'adresse à vous et au nom de tous les élus et du personnel communal, je vous adresse tous mes vœux de Bonne et Heureuse Année.

Nous avons voulu donner à ce bulletin une nouvelle image, plus moderne, mais il a toujours vocation à vous informer sur la vie municipale, les activités des associations, et vous donner des informations diverses.

Nous espérons qu'il vous sera agréable à consulter.

QUE S'EST-IL PASSÉ DEPUIS 6 MOIS ?

- 4 réunions de conseil municipal afin de délibérer sur plusieurs dossiers importants.
- La mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre dans de bonnes conditions grâce au travail effectué en amont par les différents intervenants en lien avec la Communauté de Communes.
- L'achat d'une balayeuse mécanique de voirie pour faciliter le travail des agents communaux.
- L'effacement de réseaux Rue des Lavandières : la première tranche est en cours, la deuxième va suivre.
- Le lotissement communal « le Grand Plantis » : la viabilisation est en cours et la commercialisation des lots est d'ores et déjà possible. La SA HLM La Rance a obtenu un permis de construire pour 4 maisons dont les travaux doivent débuter dans le courant du 1^{er} trimestre 2015 ;

Le détail de toutes ces informations se trouve dans le bulletin ainsi que toutes les délibérations du conseil municipal.

Merci aux élus, aux personnels, aux associations, à chacun d'entre vous qui participez au développement de notre commune.

Le conseil municipal et moi-même invitons toute la population ainsi que les nouveaux arrivants à échanger les vœux de Bonne Année **le vendredi 9 janvier 2015 à 19H30 à la salle des fêtes de La Boussac.**

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une année pleine de projets, de solidarité et d'énergie.

Bonne et Heureuse Année 2015

**Le Maire,
Odile MABILE**

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL LA BOUSSAC DU 30 JUIN 2014

Présents : M^{me} MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPÉ Michel, M^{me} DELEPINE Annie, M^{me} GUERIN Annick, M. FERRE Eric, M^{me} THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, M. VIGOUR David, M^{me} GEDOUIN Jeanine

Excusé(s) ayant donné procuration : M^{me} SEVESTRE Marie-France à M^{me} MABILE Odile

Absent(s) : M. BLANCHET Nicolas, M. COSTARD Denis, M^{me} FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel

A été nommé(e) secrétaire : M. FERRE Eric

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CANTON DE PLEINE-FOUGÈRES

Le conseil désigne 3 commissaires titulaires domiciliés sur La Boussac, 1 commissaire titulaire domicilié hors commune mais imposable à La Boussac, et 3 commissaires suppléants domiciliés à La Boussac pour figurer sur la liste remise par la Communauté de Communes au Directeur Départemental des Finances Publiques en vue de la constitution de la commission.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – COMPÉTENCE TRANSPORTS

Le conseil approuve la modification des statuts de la communauté de Communes élargissant la compétence transport au transport extra-scolaire : mise en œuvre d'un service de transport extra-scolaire depuis les écoles vers l'accueil de loisirs les mercredis midis, en période scolaire, à destination uniquement des enfants inscrits à l'accueil de loisirs, et ce, afin de leur permettre d'arriver vers 12H30 à la maison de l'enfance.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – COMPÉTENCE LECTURE PUBLIQUE

Ce transfert de compétence, approuvé le 20 janvier 2014, est devenu effectif le 30 avril 2014. Il importe dorénavant d'établir

les conventions de mise à disposition des immobilisations (bâtiment de bibliothèque, mobilier, livres...). Le conseil autorise la signature de la convention correspondante en émettant une réserve considérant la possibilité future pour la commune d'utiliser le bâtiment abritant la bibliothèque pour le rénover.

RECETTES PROVENANT DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

La commune de La Boussac a été retenue pour la réalisation des travaux suivants :

- Signalisation des passages piétons rue de la Croix-Bouessée : 683 €
- Aménagements de sécurité rue de la Croix-Bouessée et Rue de la Croix-Marie : 5 350 €
- Aménagements piétonniers protégés rue de la Croix-Bouessée : 3 780 €

Soit un total de 9 813 euros. Le conseil accepte ces subventions et s'engage à faire réaliser les travaux concernés dans les plus brefs délais.

AFFIRMATION DU SOUTIEN DE LA COMMUNE AU CONSEIL GÉNÉRAL ET À SON MAINTIEN DANS L'ORGANISATION TERRITORIALE.

Le conseil délibère et réaffirme :

- Son opposition ferme à la suppression du Conseil Général
- Son attachement aux services départementaux et à l'action de ses agents
- Le Rôle essentiel du Conseil Général d'Ille et Vilaine en matière d'équité territoriale.

MOTION DE SOUTIEN À L'ACTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE CONCERNANT LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Les collectivités locales et en premier lieu les communes risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières importantes. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015/2017, les concours financiers de l'état sont appelés à diminuer de 11 milliards progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014/2017. Dans ce contexte, il importera de procéder à des arbitrages affectant les services publics locaux et les investissements. La commune de La Boussac soutient donc les demandes de l'AMF pour :

- Le réexamen du plan de réduction des dépenses de l'Etat
- L'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense
- La réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL LA BOUSSAC DU 15 SEPTEMBRE 2014

Présents : M^{me} MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M^{me} DELEPINE Annie, M^{me} GUERIN Annick, M. FERRE Eric, M^{me} THOMAS Sylvaine, M^{me} SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, M^{me} GEDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, M. COSTARD Denis

Excusé(s) ayant donné procuration : M. CHAPPE Michel à M. TANGUY Rémi, M^{me} FAUVEL Christine à M. COSTARD Denis

Excusé(s) : M. BOULMER Daniel

Absent(s) : M. SANGUY Bernard

A été nommé(e) secrétaire :

M^{me} GEDOUIN Jeanine

PERSONNEL : RECRUTEMENT D'ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES 2014-2015

Madame DELEPINE, adjointe aux affaires scolaires, propose l'embauche d'animateurs contractuels chargés d'animer et d'encadrer les temps d'activités périscolaires mis en place à la rentrée scolaire de septembre 2014 à l'école publique de La Boussac. Elle demande l'autorisation de signer les contrats à durée déterminée nécessaires et ce compte-tenu de cet accroissement temporaire d'activité. Les personnes recrutées seront rémunérées en tant qu'adjoint d'animation 2^{ème} classe à temps non complet en fonction du nombre d'heures de travail hebdomadaire effectives. Approbation à l'unanimité.

ACQUISITION MOBILIER SCOLAIRE

Madame Annie DELEPINE, Maire-Adjointe en charge des affaires scolaires, rappelle qu'une inscription budgétaire a été faite en vue de

l'acquisition de mobilier scolaire pour la classe maternelle de l'école publique communale. Elle donne le détail des acquisitions à réaliser et propose l'engagement de la dépense correspondante. Approbation à l'unanimité.

RECRUTEMENT D'UN AGENT COMMUNAL CONTRACTUEL POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Madame le Maire informe que dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires effective à l'école communale de La Boussac depuis la rentrée scolaire de septembre 2014, il est nécessaire de réorganiser certains postes de travail au sein du personnel communal. Compte-tenu de l'accroissement des temps de présence de certains agents au service scolaire notamment, il s'avère que certaines tâches précédemment accomplies par ces mêmes agents (ménage locaux) ne peuvent plus être réalisées par ces mêmes agents. Aussi, Madame le Maire indique-t-elle qu'il serait nécessaire de procéder au recrutement d'un agent d'entretien à temps non complet dont le temps de travail peut être évalué à 9 heures hebdomadaires de travail. Elle propose le recrutement d'un agent d'entretien de 2^{ème} classe à temps non complet contractuel dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité pour l'année scolaire 2014/2015 compte-tenu de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire publique de La Boussac. Approbation à l'unanimité.

LOTISSEMENT COMMUNAL « LE GRAND PLANTIS » - TRAVAUX DE VRD (VOIRIES, RÉSEAUX DIVERS) - MARCHÉS DE TRAVAUX

La commission communale d'appel d'offres vient de procéder à l'ouverture des plis.

- 8 entreprises ont soumissionné pour le lot N° 1 - Terrassement - Voirie - Eaux Pluviales
- 6 entreprises ont soumissionné pour le lot N° 2 - Télécom
- 6 entreprises ont soumissionné pour le lot N° 3 - Espaces verts.

La commission d'Appel d'offres propose de retenir les offres des entreprises suivantes :

- lot N° 1 - Terrassement - Voirie - Eaux Pluviales : Entreprises LEMEE TP/SERENDIP – 128 036,50 € HT

- lot N° 2 – Télécom : Entreprise ERS – 8 005,30 € HT
- lot N° 3 - Espaces verts : GORRONNAISE DE JARDINS – 4 037,44 € HT.

En ce qui concerne le lot N° 1, il est décomposé comme suit :

- VRD Lotissement (budget lotissement Grand Plantis) : 106 600,50 € HT
- Plateau sécurité accès lotissement communal (budget communal) : 25 436 € HT.

Approbation à la majorité (Abstention de M. COSTARD et M^{me} FAUVEL).

MOTION CONTRE L'ARTICLE 157 DE LA LOI ALUR SUR LA DÉLIMITATION DES SECTEURS DE TAILLE ET DE CAPACITÉ D'ACCUEIL LIMITÉE DANS LES ZONES NATURELLES, AGRICOLES OU FORESTIÈRES DES PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME).

Considérant que l'article 157 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové a modifié la rédaction de l'article L123-1-5 du Code de l'Urbanisme.

Considérant que cela signifie dorénavant qu'en dehors des secteurs de taille et de capacité d'accueil limité (Stecal), les travaux de rénovation ou d'extension des bâtisses existantes situées dans les zones naturelles ou agricoles ne pourront être autorisés, et que la situation de ces habitations y restera donc figée à ce qu'elle est à la date d'approbation du PLU (en zone agricole, une grande partie des bâtisses risque de finir en ruine).

Considérant que les STECAL ont un caractère exceptionnel, seuls quelques villages déjà urbanisés pourront bénéficier de ces dispositions.

Considérant en outre que l'application immédiate de ces dispositions entraîne déjà des tensions et des blocages, puisque les PLU en cours de révision doivent être mis en conformité, sans période transitoire, avec la loi ALUR applicable depuis mars 2014.

Considérant enfin que cette disposition impactera négativement sur l'activité économique de notre pays, déjà ralentie. Les Architectes, Maître d'Œuvre et artisans font en effet la majeure partie de leur chiffre d'affaire dans la rénovation et l'extension du bâti existant, et seront très probablement les victimes collatérales de cette nouvelle rédaction de l'article L123-1-5 du Code de l'Urbanisme,

Le conseil réaffirme :

- Son opposition ferme à la nouvelle rédaction de l'article L123-1-1 du Code de l'Urbanisme, issue de la loi ALUR.
- La nécessité d'un réexamen de ces dispositions, afin de ne pas complexifier davantage le travail des élus, désormais dépourvus de l'aide de l'État dans de nombreux départements ruraux, et ne pas affaiblir le ressort économique constitué par la construction et la rénovation.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - BAIE Mt SAINT-MICHEL - RAPPORT ANNUEL QUALITÉ ET CÔÛT DU SERVICE PUBLIC

- élimination des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2013.
- assainissement non collectif pour l'année 2013.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte desdits documents.

CAMP ÉTÉ JEUNES À EPINIAC

La commune d'Epiniac a organisé cet été un camp d'ados et a proposé d'accueillir des jeunes de La Boussac, une partie de la charge financière induite restant à la charge de la commune. Compte-tenu de la participation de 5 jeunes de La Boussac à cette organisation, Madame le Maire propose de participer pour ces jeunes en votant une subvention communale proportionnelle à raison de 39 euros par enfant, soit un total de 195 euros. Approbation à la majorité (abstention de M. COSTARD et M^{me} FAUVEL).

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2014

Comme les années précédentes, le concours des maisons fleuries a été reconduit en 2014 à La Boussac. La commission communale, aidée de personnes compétentes et domiciliées hors commune, s'est réunie au cours de l'été pour l'examen des maisons concernées. La remise des prix aura lieu à l'automne. La grille des prix sera établie dans la limite du crédit inscrit au budget communal.

QUESTIONS DIVERSES :

Intervention de M. COSTARD quant à l'avenir des services médicaux à La Boussac
Monsieur Denis COSTARD, conseiller

municipal précise son inquiétude quant à l'avenir des services médicaux à La Boussac. Madame le Maire lui répond que ce sujet est également une préoccupation pour tous et depuis longtemps. Plusieurs réunions ont eu lieu à la Communauté de Communes les années passées. Les services médicaux de La Boussac étaient présents. En juin 2014, une autre réunion a eu lieu à La Boussac. Et ce lundi 15 septembre, à la Communauté de Communes, une réunion s'est également tenue en présence du nouveau Directeur Général des services du Département : M. GILLOUARD.

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL LA BOUSSAC DU 27 OCTOBRE 2014

Présents : M^{me} MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPE Michel, M^{me} DELEPINE Annie, M^{me} GUERIN Annick, M. FERRE Eric, M^{me} THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, M^{me} SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, M^{me} GEDOUIN Jeanine, M^{me} FAUVEL Christine

Excusés : M. COSTARD Denis, M. BOULMER Daniel

Absent(s) : M. BLANCHET Nicolas

A été nommé(e) secrétaire : M^{me} GUERIN Annick

TARIFS SERVICES MUNICIPAUX 2015

Droit place marchands ambulants : 0,57 € par mètre linéaire.

LOCATION SALLE DES FÊTES

Tarifs dans « informations pratiques ».

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Concession trentenaire (le mètre carré) 35,10 €
Concession cinquantenaire (le mètre carré) 55,80 €

FOURNITURES SCOLAIRES 2015

Crédit de 48 € par élève de l'école primaire publique de LA BOUSSAC.

LOTISSEMENT COMMUNAL «LE GRAND PLANTIS»

Bornage des lots : Acceptation devis SARL LETERTRE-Géomètres à Dol de Bretagne d'un montant total TTC de 3 840 euros.

Travaux réseau Eaux Usées : seront réalisés sous

maîtrise d'ouvrage du Syndicat de Landal ; un devis d'un montant de 22 702,19 € HT est accepté

Travaux réseau Eau Potable : seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat de Beaufort. Un devis d'un montant 24 025 € HT est accepté (raccordement de 11 logements au réseau eau potable ainsi que le déplacement et le remplacement du poteau d'incendie existant en entrée d'opération). Ce déplacement évitera la mise en place d'un deuxième poteau d'incendie lors de la réalisation de la deuxième tranche du lotissement.

Financement 1^{ère} phase travaux VRD : Engagement d'une consultation auprès d'organismes bancaires pour la réalisation d'un emprunt de 140 000 euros sur une durée de 30 mois.

Prix de vente des lots : 7 parcelles d'une surface comprise entre 410 et 552 mètres carrés et libres de tout constructeur seront prochainement mises en vente au prix de **48,50 € TTC le m²**. (Toutes décisions prises à la majorité - Abstention Mme FAUVEL).

TRANSFORMATION D'UNE FENÊTRE EN PORTE-FENÊTRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

- Devis GAZENGEL accepté pour un montant total TTC de 4 665,93 euros.
- Déclaration préalable modification façade en application de l'article R 421-17 du code de l'urbanisme

RÉNOVATION MUR ENCEINTE JARDIN DE LA MAIRIE - 3^{ÈME} TRANCHE

Le mur nord est actuellement terminé. M^{me} le Maire propose de faire réaliser maintenant les travaux de rénovation du mur Est. Le conseil accepte un devis établi par l'AREP du Pays de Saint-Malo à Saint-Malo (35) relatif à la rénovation de 95 mètres carrés pour un montant total TTC de 10 320 euros. Ces travaux pourront être réalisés à partir de janvier 2015.

INTERCOMMUNALITÉ:

Syndicat Départemental Energie 35 - rapport annuel sur la qualité et le coût du service public d'énergie année 2013

Syndicat des eaux de Beaufort - rapport annuel sur la qualité et le coût du service public de distribution d'Eau Potable pour l'année 2013.

Syndicat de Landal - Rapport annuel 2013 sur la qualité du service public d'assainissement collectif.
Madame le Maire propose au conseil municipal de prendre acte desdits documents.

ACQUISITION TABLES PIQUE-NIQUE TERRAIN COMMUNAL DE LA GARE

Acceptation d'un devis établi par la société JSA Bois Energie à LA BOUSSAC relatif à la fourniture de 3 tables de pique-nique dont une PMR et d'un support de poubelle pour un montant total TTC de 943,98 €.

CAMPS DE JEUNES ORGANISÉS PAR LA COMMUNE D'ÉPINIAC

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les élus avaient accepté que la commune participe financièrement au camp d'été de jeunes organisé par la commune d'Épiniac et auquel 5 jeunes de La Boussac étaient inscrits. La commune d'Épiniac a décidé de reconduire cette expérience. Madame le Maire propose d'y associer financièrement la commune de La Boussac, dans le temps, au prorata du nombre de jeunes inscrits domiciliés sur notre commune. Accord à la majorité (abstention de M^{me} FAUVEL).

CRÉATION D'UN COLUMBARIUM ET JARDIN DU SOUVENIR AU CIMETIÈRE COMMUNAL

Monsieur CHAPPÉ Maire-Adjoint propose de retenir le devis établi par Monsieur Denis COSTARD, entrepreneur de pompes funèbres à La Boussac relatif à la création sur une surface de 30 mètres carrés d'un espace cinéraire comprenant la fourniture et mise en place de 4 cavurnes ainsi qu'un puits de cendre avec grille, une stèle sur socle forme flamme ainsi qu'une autre stèle pour étiquettes gravées de dispersion. Le tout avec aménagement complet des sols pour un montant total TTC de 6 855,60 €.

COMPTE RENDU DE SÉANCE SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2014

Présents : M^{me} MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPE Michel, M^{me} DELEPINE Annie, M^{me} GUERIN Annick, M. FERRE Eric, M^{me} THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, M^{me} SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, M. BLANCHET Nicolas, M. BOULMER Daniel

Excusé(s) ayant donné procuration : M^{me} GEDOUIN Jeanine à M^{me} MABILE Odile

Excusé(s) : M. COSTARD Denis, M^{me} FAUVEL Christine

A été nommé(e) secrétaire : M. SANGUY Bernard

EMPRUNT TRAVAUX VRD (VOIRIES, RÉSEAUX DIVERS) LOTISSEMENT COMMUNAL « LE GRAND PLANTIS »

Le conseil municipal retient l'offre de la Banque Postale à PARIS (75) pour un prêt de 140 000 € sur trois années remboursable trimestriellement avec un taux d'intérêt fixe de 1,28% avec une commission d'engagement de 0,3% avec montant plancher de 500 euros. (abstention de M. BOULMER)

EFFACEMENT RÉSEAUX RUE DES LAVANDIÈRES - TRANCHE 1 ET 2 - CONVENTION FRANCE TÉLÉCOM

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention qui détermine :

- l'objet et la définition des travaux à réaliser
- la répartition des missions de maîtrise d'ouvrage et des autres prestations
- la répartition de la propriété des ouvrages
- la répartition de la charge financière
- les dispositions diverses quant aux responsabilités notamment.

URBANISME - RENOUVELLEMENT TAXE AMÉNAGEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LA BOUSSAC

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 18 octobre 2011, le conseil municipal avait décidé de créer à compter du 1er janvier 2012 une taxe d'aménagement en remplacement de la taxe locale d'équipement. Cette taxe était également destinée à remplacer, à compter du 1er janvier 2015 les participations telles que notamment la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE). Cette taxe, instituée sur l'ensemble du territoire communal au taux de 1% a été créée pour une durée de trois années, soit jusqu'au 31 décembre 2014. Le conseil municipal décidait également de ne pas appliquer les exonérations prévues par l'article L331.9 du Code de l'Urbanisme. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à

l'unanimité, décide de confirmer sur l'ensemble du territoire communal de La Boussac à compter du 1er janvier 2015 le maintien de la taxe d'aménagement et de fixer son taux à compter de cette date à 2% et de ne pas appliquer les exonérations prévues par l'article L 331-9 du Code de l'Urbanisme.

PLAN LOCAL D'URBANISME D'EPINIAC - MODIFICATION SIMPLIFIÉE

Madame le Maire précise qu'il ne s'agit là que d'erreurs purement formelles de traçage, de marquage ou d'échelle de plan ne modifiant en rien le fond du document concerné. Elle propose au conseil municipal de ne présenter aucune observation. Approbation à l'unanimité.

AFFAIRES SCOLAIRES - ACHAT DE 20 CHAISES CLASSE CM ÉCOLE

Madame DELEPINE, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires propose l'acquisition de 20 chaises d'écolier pour la classe de cours moyen au prix de 814,80 euros TTC auprès des établissements MANUTAN Collectivités à Niort (79). Approbation à l'unanimité.

BÂTIMENTS COMMUNAUX - ANALYSE DE L'AIR BÂTIMENT MODULAIRE ÉCOLE

Madame DELEPINE, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires propose de recourir aux services d'un cabinet spécialisé pour faire des analyses d'air dans les locaux de l'école primaire publique (classes primaire et salle motricité). Elle présente plusieurs devis établis par 2 organismes spécialisés et informe qu'une troisième proposition va parvenir en mairie dans les prochains jours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord de principe pour la réalisation d'une telle analyse et autorise l'engagement de la dépense.

INSTAURATION DE L'INDEMNITÉ D'EXERCICE DES MISSIONS DE PRÉFECTURES

Sur rapport de Monsieur CHAPPE, Adjoint au Maire en charge du personnel communal, considérant que conformément à l'article 2 du décret n° 91-875, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer dans les limites prévues par les textes susvisés, la nature, les conditions

d'attribution et le taux moyen des indemnités applicables à ces personnels. Le conseil municipal décide l'attribution de l'indemnité d'exercice des missions de préfecture selon les modalités et dans la limite des textes applicables à la Fonction Publique d'Etat. Madame le Maire est chargée de signer les arrêtés individuels d'attribution.

INFORMATION - COMMUNICATION: RECOURS AUX SERVICES D'UN IMPRIMEUR POUR LA RÉALISATION DU BULLETIN MUNICIPAL

Madame DELEPINE, Adjointe au Maire en charge de la communication rend compte des travaux de la commission Information - Communication qui propose d'avoir recours aux services d'un imprimeur pour la réalisation du bulletin municipal (mise en page et édition). Après étude de deux devis, approbation à l'unanimité du devis établi par la société MARION Editions à Dol de Bretagne (35) qui propose la réalisation d'un bulletin municipal à 650 exemplaires format fermé 21/29,7 ou 21/27 papier 135 G couché brillant quadri recto verso pour 28 pages au prix de 1 380 euros HT, conception et impression comprise (variante 32 pages à 1 596,40 € HT).

CABINET MÉDICAL - RECHERCHE D'UN MÉDECIN - RECOURS AUX SERVICES DE MÉDIA-SANTÉ

Madame le Maire rappelle les difficultés actuelles rencontrées pour trouver un médecin libéral susceptible de remplacer le docteur MANETTI qui prendra sa retraite fin décembre 2015. Différents échanges ont déjà eu lieu à ce sujet entre élus et professionnels du monde médical de La Boussac. Afin d'aider les professionnels locaux dans leurs démarches de recrutement d'un successeur, Madame le Maire propose que la commune prenne en charge les frais de recours à un organisme spécialisé en communication dédiée, susceptible de favoriser cette recherche de médecin libéral.

Elle propose de faire appel aux services de Média Santé à SCIEZ (74) pour la diffusion d'une annonce dans «l'Officiel de l'installation», mensuel réservé aux offres d'installation et diffusé exclusivement aux candidats en recherche d'installation et également sur le site média santé accessible librement et en permanence. Le coût est de 1 590 euros pour une année. Accord à l'unanimité.



NAISSANCES

- Maël LE MAUX, « 1, La Coterai », le 3 juillet 2014 à Saint Malo (35).
- Ynès BOUDOU, « 4, rue de la Gare », le 3 juillet 2014 à Saint Malo (35).
- Ninon COULOT, « 2, Le Mottay », le 23 septembre 2014 à Saint Malo (35).
- Cataleya FÉTY, « 7, La Hublinai », le 13 octobre 2014 à Rennes (35).
- Loenn TOSTAIN, « 4, La Lande du Fresne », le 2 novembre 2014 à Saint Malo (35).
- Maëlig RABOURT, « 29, rue de la Gare », le 13 décembre 2014 à Saint Malo (35)

MARIAGES

- **Le 12 juillet 2014**
Mademoiselle BAROUTI Hélène, résidente 7 ter, La Touche Perrier à La Boussac (35) et Monsieur LEMALLIER Romain, domicilié 54, Blackheath park SE39SJ à Londres.
- **Le 16 août 2014**
Mademoiselle BRUNE Véronique, résidente 24, rue des Lavandières à La Boussac (35) et Monsieur LESOURD Bernard, domicilié 22, rue Jean Mordant à Saint Jacques de La Lande (35).
- **Le 23 août 2014**
Mademoiselle GEDOUIN Aurore, résidente 1, La Talonnière à La Boussac (35) et Monsieur ERARD Fabien, domicilié 5, boulevard Thierry Argenlieu à Landivisiau (29).

DÉCÈS

- Marie ROUAULT veuve ROBIDOU, 89 ans, « 6, La Hardouinai », le 22 juin 2014.
- Roland LEDEDENTÉ, 80 ans, « 3, La Hardouinai », le 29 juillet 2014.
- Gilles LEMÉE, 53 ans, « 6, L'éguillère », le 1er Août 2014,
- Hélène LOUET épouse GUIHARD, 92 ans, « 1, La Couture », le 11 août 2014.
- Jean GUIHARD, 92 ans, « 1, La Couture », le 15 septembre 2014.
- Joël MAILLARD, 59 ans, « 27, rue de la Gare », le 14 octobre 2014.
- Michèle LANGEVIN épouse LE NAYE, 66 ans, « 5, La Coterai », le 21 novembre 2014.

Le 23 août 2014

Mademoiselle FESTOC Stéphanie, domiciliée 4 bis, Le Gruer à La Boussac (35) et Monsieur COUBOULIC Bertrand, domicilié 4 bis, Le Gruer à La Boussac (35).

Le 4 octobre 2014

Mademoiselle DHAUSSY Nathalie, domiciliée 5, Le Fresne à La Boussac (35) et Monsieur BLANCARD Patrice, domicilié 5, Le Fresne à La Boussac (35).



PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉS

- HERPIN Mikaël, « La Croix Enfrie », extension d'habitation.
- SCI CVE de Bonnemain (35), « La Croix Marie », bâtiment artisanal.
- CENIER Alexis, « 12D, Le Chesnay », abri de jardin.
- ROCHELLE Mireille, « La Croix Marie », création d'un lot destiné à la construction à usage artisanal.
- DENIS Bertrand de Kourou Guyane Française (97), « 15, Le Bas Chesnay », garage et véranda.
- LEUX Annick de Thorigné Fouillard (35), « Le Gruer », création d'un lot destiné à la construction à usage d'habitation.
- SA HLM La Rance à Saint Malo (35), « Le Grand Plantis », construction de 4 logements individuels.
- GUEZINGARD Laurent/ LE VEN Sandrine, « 2, chemin de la Fléharderie », extension d'une habitation.
- MICAULT Gaël, « 3, Villegouis », agrandissement porte de garage.
- NOËL David de Broualan (35), « Le Gruer », maison individuelle.
- EARL ROSSIGNOL/VEAUGEOIS, « La Ville Chesnay », hangar agricole.
- MINOIS Daniel, « 2, rue du Closset », garage.
- CHAPPÉ Michel, « 2, L'épinay », bardage pignon.
- LEVEQUE Frédéric, « 14, La Ville Hue », abri.
- DELÉPINE Maurice, « 36, rue des Lavandières », ravalement.
- GALIPOT René, « 8 bis, Le Gruer », division de terrain.
- LOUYER Alexandre, « La Hardouinais », modification d'ouvertures.
- RICHEUX Jean-Marie de Mont Dol (35), « Le Gruer », construction habitation.
- CARPENTIER Sébastien de Saint Guinoux (35), « La Claye », rénovation et agrandissement maison.
- RABOURT Luc, « 29, rue de la Gare », agrandissement garage.

ACQUISITION DE LA BALAYEUSE HYDRAULIQUE DE VOIRIE EN JUILLET

Afin de faciliter le travail des employés communaux, il a été acquis une balayeuse hydraulique de voirie qui est attelée sur le micro tracteur. Elle ramasse tous types de déchets de voirie : le sable, les graviers, la boue, les feuilles. Elle désherbe les trottoirs avec son balai latéral puissant.



RÉNOVATION DU MUR D'ENCEINTE DU JARDIN DE LA MAIRIE

Dans le cadre de ces partenariats, l'AREP est intervenue à LA BOUSSAC pour deux chantiers successifs de rénovation du mur Nord d'enceinte du jardin de la mairie. Ce chantier continuera en 2015 avec deux nouvelles tranches de travaux Est et Ouest. Au total ce sont déjà plus de 20 stagiaires différents qui sont intervenus sur ce chantier sous la conduite de Monsieur Bernard MENEZ, animateur de l'AREP pour se former aux techniques de la maçonnerie. Ce chantier constitue également une nouvelle vitrine pour l'AREP qui officie également en espaces verts et travaux de bâtiment.



EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE DES LAVANDIÈRES

La commune de La Boussac s'est engagée depuis 2006 dans un vaste programme d'effacement de réseaux électriques sur l'ensemble de l'agglomération principale. Après les rues de la gare, de Fougères, du Mont Saint-Michel, de la Croix-Bouessée et du Closset, ce programme sera achevé en 2015 avec la rue des Lavandières (2 tranches de travaux). Il restera à programmer une ultime tranche, limitée, pour plusieurs lampadaires isolés. Les objectifs de ces travaux sont multiples :

- Embellissement du bourg en supprimant de nombreux poteaux et câbles inesthétiques
- Modernisation du parc de lampadaires très ancien (+ de 50 ans)

- Réduction de la facture énergétique par la mise en place de lampes plus lumineuses et beaucoup moins énergivores.

L'ensemble de ces 8 tranches de travaux successives aura coûté près de 2 millions d'euros.

Ces travaux sont subventionnés par le SDE 35 et EDF à hauteur de 70 %. Il reste 30 % à la charge de la commune.



LOTISSEMENT COMMUNAL DU GRAND PLANTIS

Les travaux de viabilisation du lotissement ont commencé début Novembre et devraient être achevés pour la 1^{ère} phase, fin janvier 2015, permettant ainsi la construction de 4 habitations à loyer modéré (1T2, 1T3, 1T3 duplex et 1T4 duplex) par la SA HLM La Rance à SAINT MALO.

Le permis de construire a déjà été obtenu.

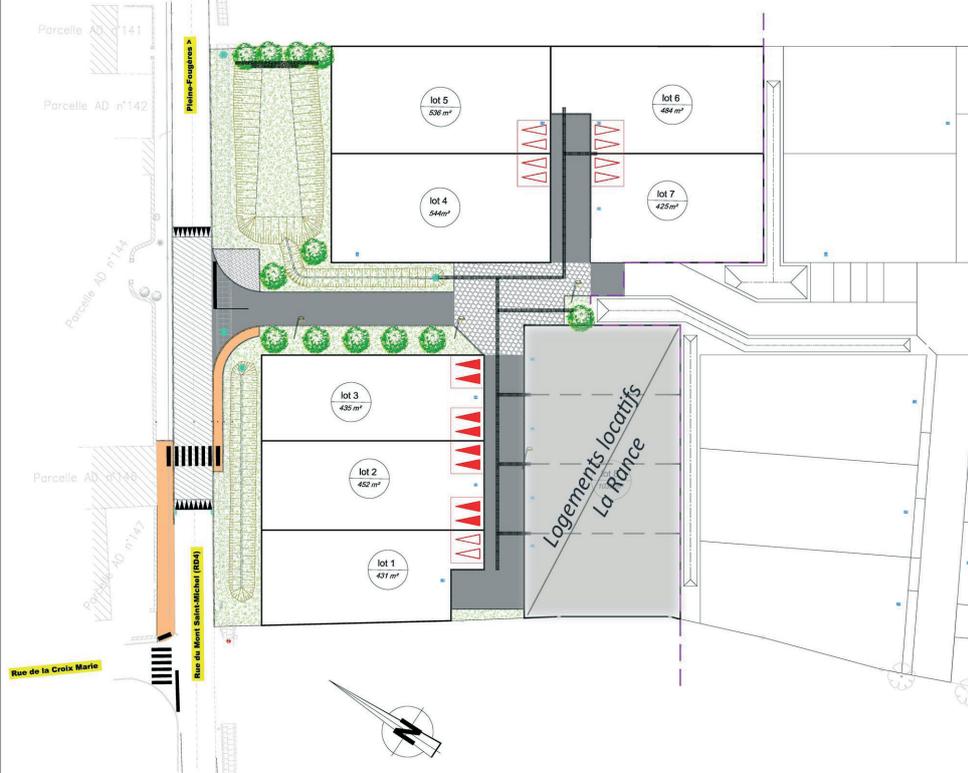
7 lots en accession à la propriété sont d'ores et déjà ouverts à la commercialisation au prix de 48,50 euros le mètre carré TTC.

Lotissement "Le Grand Plantis"

7 parcelles de 425 m² à 544 m²

Prix de vente : 48,50 € TTC/m²

Renseignements en mairie, Tel : 02 99 80 01 23



NOCES DE PLATINE

70ans de mariage pour Madeleine et Pierre dit « Pierrot » BORDAS

Le mardi 19 août 2014, Monsieur et Madame Pierre BORDAS ont été accueillis par Madame le Maire, Odile MABILE, les Adjoints, les membres du conseil municipal et les membres du Centre Communal d'Action Sociale pour fêter leurs noces de platine. Ce fut l'occasion de retracer la longue vie du couple.

Madeleine et Pierre se sont mariés à Rueil Malmaison le 19 août 1944, dernier mariage célébré sous l'occupation. Ils avaient tous les deux vingt ans.

Ils ont eu quatre enfants, huit petits-enfants, 11 arrière-petits-enfants et 3 arrière arrière-petits-enfants.

Leur carrière professionnelle s'est déroulée dans la région parisienne et ils sont arrivés en retraite à La Boussac en 1984, il y a donc trente ans. Ils avaient 60 ans.

Ils se sont très bien intégrés dans la commune, participant au maximum de manifestations : le club des retraités, le comité des fêtes, le voyage en Pologne, la chorale avec la belle voix de Madeleine, etc.



MONSIEUR RACINNE – 105 ANS

Le 7 décembre 2014, André RACINNE a fêté ses 105 ans entouré de ses enfants, petits enfants et arrière petits enfants.

Toute la famille s'est réunie et est venue partager un repas de fête autour de l'heureux jubilaire à la maison de retraite de COMBOURG où il réside depuis 1 an.

Il a apprécié les plaisirs de la table accompagnés d'un bon vin et champagne et à l'issue il a fredonné une chanson.

NOCES DE DIAMANT

60ans de Mariage pour Hélène et Gabriel « dit Jean » TANGUY

Le samedi 20 septembre 2014, entourés de leurs 3 enfants, 7 petits-enfants et 3 arrière petits-enfants et de leurs proches, les époux TANGUY ont été accueillis par Madame le Maire, Odile MABILE et son 1er adjoint, fils des jubilaires, pour fêter leurs noces de diamant.

Ce fut l'occasion pour eux de retracer le long parcours du couple. Mariés le 21 septembre 1954, ils ont toujours vécu à LA BOUSSAC, où Jean, chef d'agence d'une coopérative agricole est resté au service des agriculteurs pendant 43 ans, secondé par Hélène, mère au foyer et agricultrice. Jean s'est aussi impliqué dans la vie communale pendant 24 ans en tant que conseiller, adjoint et Maire.

A la retraite depuis 1989, le couple mène une vie bien remplie, et riche en activités de toutes sortes.



Il est très entouré par sa famille et tous les jours sa fille et son gendre lui rendent visite.

Il nous a donné rendez-vous l'année prochaine pour ses 106 ans.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2014



La remise des prix a eu lieu vendredi 10 octobre à 18 heures à la mairie en présence de Mme le Maire et des membres du conseil municipal.

Onze lauréats cette année :

- 1^{er} prix : M. et M^{me} LAVOCAT Alain, 5, Caharel
- 2^{ème} prix : M^{me} Nadine CHAPPÉ, 2 l'Épinay
- 3^{ème} prix : M. et M^{me} Pierre JAN, 3, la Couplais
- 4^{ème} prix : M^{me} Mireille COLLET, 2, l'Ourmelet
- 5^{ème} prix : M^{me} Paulette GLÉMOT,
5, la Guittonnais
- 6^{ème} prix : M^{me} Joëlle MORINIERE,
5, la Talonnière
- 7^{ème} prix : M. et M^{me} Raymond DESLANDES,
3, le Prieuré
M. Dominique ROUPIE et
M^{me} Laëtitia TRÉHEL, l'Echaussée
- 8^{ème} prix : M^{me} Rosalie PIGEON,
29, rue des Lavandières
- 9^{ème} prix : M^{me} Bernadette PIGEON,
27, rue des Lavandières
- 10^{ème} prix : M. Jean-Yves TRÉHEL, 8, Caharel.

Remerciements aux membres du jury :

M^{mes} Julia CHESNEL, Odile MOUBECHÉ,
Paulette BODIN
M^{rs} Jean-Yves JOURDAN et Pierre MENAGER



VOYAGE BELGIQUE

Liens d'amitiés LA BOUSSAC – LEDE/OORDEGEM

Les 05, 06 et 07 Juillet 2013, une délégation belge a été reçue par la municipalité et les associations boussacquaises. Rendez-vous avait été pris pour 2014. Afin de poursuivre les échanges d'amitié, du 11 au 13 Juillet une délégation Boussacquoise s'est rendue en Belgique sur invitation du Maire de LEDE/OORDEGEM.

La cérémonie officielle de nos 59 représentants de LA BOUSSAC s'est déroulée à la Mairie de LEDE en présence du Bourgmestre (Maire), Monsieur Roland UYTENDAELE et de ses échevins (adjoints).

Celle-ci a réservé au groupe un accueil très chaleureux.

Le séjour s'est poursuivi par la visite de GAND et BRUGES (petite venise du Nord).

Le bagad de DOL DE BRETAGNE (20 musiciens et 4 accompagnateurs) a accompagné les invités de la délégation de LA BOUSSAC. Ils ont créé l'événement musical en défilant avec prestige dans les rues de la cité Belge dans le cadre de la fête nationale flamande.



LE 1^{ER} AOÛT 2014

Le décret prescrivant la mobilisation des Armées de terre et de mer fut signé le 1er août 1914 et l'ordre de mobilisation générale fut diffusé dans les heures suivantes à la population par voie d'affichage ainsi que par le tocsin, sonné aux cloches des églises.

Pour commémorer ce premier épisode de la guerre 14/18, cent ans après, anciens combattants, élus et habitants de la commune, auxquels se sont associés les élus et anciens combattants de la commune de Sains, se sont rassemblés devant le monument aux morts de La Boussac ce vendredi 1^{er} août 2014 à 14 heures et ont fait sonner le tocsin.

Il est en effet important d'avoir une pensée émue pour les mobilisés de 1914 qui ont dû quitter parents, épouses, enfants pour rejoindre le front immédiatement.

Une minute de silence a été observée en hommage à ceux qui ne sont pas revenus et dont les noms sont inscrits sur les monuments aux morts des deux communes.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE À LA BOUSSAC

La commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 mettant fin à la Première Guerre Mondiale a eu lieu le MARDI 11 NOVEMBRE 2014. Les anciens combattants, élus et habitants de la commune se sont rassemblés devant le monument aux morts de LA BOUSSAC pour une minute de silence et un dépôt de gerbe.



ECOLE

À la rentrée de Septembre, l'école avait un effectif de 115 élèves. Elle a accueilli deux nouveaux enseignants M^{me} Mathilde LAITU et M Olivier BERNADIE.

- Classe de M^{me} Mathilde LAITU : TPS /PS/ MS
- Classe de M Olivier BERNADIE : MS /GS
- Classe de M Damien STEPHAN : CP
- Classe de M^{me} Pascale PIOT : CE1-CE2 (Directrice)
- Classe de M^{me} Marie GAMAND : CM1-CM2

Cette année l'école participe à Ciné-Ecole :

Les élèves de toutes les classes iront une fois par trimestre au cinéma (financé par l'Amicale Laïque).

Piscine :

Les classes de GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2 sont allées à la piscine de Dol (1 fois par semaine) à raison de 10 séances (financées par la mairie).

Un grand merci aux parents accompagnateurs bénévoles qui ont permis le bon déroulement de l'activité.

E.P.S

Deux rencontres sportives cantonales regroupant les élèves des cycles 2 et 3 des écoles publiques du canton de Pleine-Fougères ont eu lieu au mois d'octobre et comprenaient deux épreuves : une de régularité et une d'endurance. A l'issue de cette journée les élèves ont reçu un diplôme de performances et ont apprécié le goûter offert par l'Amicale Laïque de Pleine-Fougères.

L'arbre de Noël de l'école (organisé par l'Amicale Laïque) a eu lieu le Vendredi 12 décembre à 19 heures. Les élèves de chaque classe se sont produits devant les parents. Puis le Père Noël a donné à chaque élève un livre et des friandises (offerts par l'Amicale Laïque).

Les classes de cycles 2 et 3 sont inscrites au projet scientifique proposé par la communauté de communes sur les énergies.

Le projet musique avec le Sim de Tinténac a débuté au mois de Septembre pour trois classes : CP, CE1-CE2, CM1-CM2 avec l'intervention d'une musicienne M^{me} Fabienne WEISSE, à raison d'une séance par semaine. Cette année le thème choisi est : l'Egalité. A la fin de ce cycle, les élèves se produiront devant leur famille (fin janvier).



TAP – LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

L'école le mercredi matin et les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) sont maintenant installés. Après une période d'adaptation, parents et enfants ont trouvé un rythme.

Sur les 115 élèves inscrits à l'École Publique de LA BOUSSAC, 98 participent aux T.A.P. soit 85.22 % des effectifs.

Les temps périscolaires se déroulent les mardis, jeudis et vendredis de 15 h 45 à 16 h 45.

Les intervenants sont au nombre de 8 par jour (4 en maternelle et 4 en primaire). Chacun prend en charge au maximum 14 enfants en maternelle et 18 enfants en primaire.

En complément des 4 agents communaux qui sont totalement investis et formés dans les activités proposées aux enfants, 4 animateurs de la Communauté de Communes sont nécessaires chaque jour. Ces animateurs ne sont pas les mêmes chaque jour car ils interviennent en fonction de l'atelier qu'il propose.

Les activités proposées sont nombreuses et variées :

● POUR LES MATERNELLES :

- Activité Multi-Sports
- Arts Plastiques
- Eveil Corporel
- Jeux de Société
- Relaxation
- Etc.



● POUR LES PRIMAIRES :

- Jeux Collectifs
- Cirque
- Atelier Nature
- Jeux de Société
- Atelier autour de l'image
- Etc.

Elles seront enrichies pour le cycle 3 et le cycle 4 d'un atelier :

- Découverte sophrologie ludique,
- Initiation musicale
- Découverte de la Culture Bretonne animée par un bénévole et accompagnée d'un animateur de la Communauté de Communes.

Nous rappelons que les T.A.P. ne sont pas obligatoires. Les enfants qui y participent doivent être inscrits pour un cycle complet et être présents à chaque séance afin de suivre la progression du groupe sur l'activité suivie.



ASSOCIATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS

Succès prometteur pour le 1^{er} Forum des Associations à La Bouszac.

12 associations ont participé :

- Comité de la Quasimodo,
- Théâtre de la Baie,
- Club de l'Amitié,
- Association des Anciens Combattants et veuves
- Communauté Chrétienne Locale
- FADJEN
- Brin de Causette
- En couleurs – sophrologie
- MRJC
- ACE
- Les Amis Bouszacquais
- Liens d'Amitiés La Bouszac/ OORDEGEM
- Bibliothèque

Le projet était soutenu par la Municipalité.

Les organisateurs de la manifestation, Jean-Pierre LEBON et Jean-Claude LENORMAND, souhaitent que les associations qui reçoivent des subventions communales fassent l'effort d'être représentées lors de l'organisation des forums à venir.

Au cours de la matinée, un café et un gâteau ont été offerts aux participants par le Comité des Fêtes /« La Quasimodo ».

Le vin d'honneur de fin de matinée a été servi par la municipalité.

Le public est venu timidement à ce premier rendez-vous. Sans doute la communication doit-elle être développée.



ACCA DE LA BOUSSAC

La nouvelle saison 2014-2015 a commencé. 20 chevreuils et 3 sangliers sont attribués pour cette nouvelle saison.

A ce jour, 10 chevreuils, une dizaine de renards et 6 lièvres ont été prélevés.

Pour rappel, le bureau :

Le président : Eugène COEURU

Le vice-président : Jean PUNELLE

Secrétaire : Mickaël PICAULT

Vice-secrétaire : Gaël MICAULT

Trésorier : Solène GUÉRIN

Vice-trésorier : Christophe CAOUS

Membres du bureau : Freddy GUÉRIN, Alexandre LOUYER et Michel BECHET

Tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le président.

ADMIR DOL DE BRETAGNE



Nos actions :

Le SAAD (Service d'Aide A Domicile), créé en 1983, assure des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires (courses, repas, travaux ménagers, aide administrative), les actes de la vie quotidienne (aide au lever, habillage, hygiène...) ainsi que les activités sociales. Ce service accompagne localement plus de 300 bénéficiaires (environ 60 intervenantes majoritairement qualifiées).

Un deuxième service, Service de Maintien A Domicile (SMAD) est spécialisé dans la prestation de soins réalisés à domicile par des aides-soignantes (création en 1999). Il s'agit de soins techniques dispensés uniquement sur prescription médicale (nursing : volet hygiène, surveillance, prévention et suivi relationnel).

Ils ont vocation à éviter l'hospitalisation ou faciliter les retours à domicile après hospitalisation et visent ainsi à prévenir ou retarder la perte d'autonomie et l'admission

en établissements sociaux ou médico-sociaux lorsque cette entrée ne correspond pas aux souhaits des personnes. Le service de soins gère le suivi de 42 personnes (42 lits agréés par l'ARS) à travers l'intervention de 12 aides-soignantes coordonnée par une Infirmière D.E.

ADMR DU PAYS DE DOL

15 rue Monseigneur de Hercé
35120 DOL DE BRETAGNE

Service Aide à Domicile : 02 99 80 92 74

Service Maintien à Domicile : 02 99 80 98 09

AMICALE LAÏQUE DE LA BOUSSAC

La présidente de l'amicale et tous ses membres vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

Nous nous sommes réunis en assemblée générale le lundi 22 septembre 2014 et avons procédé au vote du nouveau bureau.

Il se compose comme suit :

Présidente : Monique FILLEUL

Vice-président : Dominique PIOT

Trésorière : Christine FAUVEL

Vice trésorière : Sylvie BOULMER

Secrétaire : Fanny GRÉGOIRE

Vice-secrétaire : Edwige DELAMAIRE

C'est avec plaisir que nous avons accueilli de nouveaux membres dans notre équipe. Nous comptons désormais 19 membres.

Pour l'année scolaire 2013-2014 nous avons versé 1 000€ à l'école et avons aussi financé des sorties scolaires pour un montant total de 3 400€ : Cinéma, zoo de Champrépus, journée équitation et escalade au domaine des Ormes, rencontres sportives intercommunales, char à voile, insectobus...

Malheureusement nous avons dû annuler à deux reprises la soirée moules/ frites par manque de participants.

Le 12 décembre s'est tenu l'arbre de Noël de l'école. Après les chants des enfants, le Père Noël a apporté un livre à chacun d'entre eux. Nous avons passé une agréable soirée autour d'un vin chaud et de galettes saucisses. Nous avons également effectué le tirage de la tombola de Noël, étaient à gagner des bourriches d'huîtres et des bûches de Noël.

Notre fidèle repas réunionnais aura lieu le samedi 21 mars. Nous comptons sur votre présence à cette soirée placée sous le signe de la convivialité.

Vous pouvez désormais nous contacter par mail : amicalelaiquedelaboussac@gmail.com

L'équipe de l'amicale



L'ASSOCIATION EN COULEURS

L'objet de l'Association En Couleurs inscrit l'association dans un champ d'action large : « l'accompagnement personnel, socioprofessionnel, éducatif et pédagogique dans un cadre individuel et ou collectif ».

Son intention profonde est d'être au service de l'Enfant et mettre l'Enfant au cœur de sa démarche.

Elle propose des interventions par des professionnels certifiés pour informer ou transmettre des outils à vocation éducative et pédagogique dans une démarche pertinente et originale. Ces interventions s'adressent à tout public et pas uniquement à un public d'enfants, bien au contraire ! En effet, tout adulte qui a une démarche lui permettant de mieux se connaître dans toutes les dimensions de son Être dispose de meilleurs outils pour accompagner l'enfant dans son quotidien afin qu'il grandisse et s'épanouisse dans les meilleures conditions. Un adulte par exemple qui apprend à gérer son stress ou ses émotions peut mieux transmettre ce savoir être à un enfant et donc sera plus aidant, notamment dans l'apprentissage scolaire.

L'Association En Couleurs collabore avec tous les acteurs de la vie de l'enfant : parents, monde de l'éducation, monde de la santé...

Des ateliers spécifiques existent déjà et d'autres sont à venir... N'hésitez pas à vous renseigner sur les dates et les contenus.

- « *Entraînement hebdomadaire à la pratique de la sophrologie* » (calendrier scolaire - ateliers pour adultes) ***
- « *Apprendre à mieux gérer ses émotions* »
- « *Apprendre à se connaître pour mieux faire ses choix de vie* » (atelier lycéens)
- « *Atelier de sophrologie ludique pour les enfants* »
- « *Accompagner au mieux l'apprentissage scolaire de votre enfant* »...

*** Pour les cours collectifs de sophrologie, les personnes peuvent intégrer un groupe tout au long de l'année, en fonction des places disponibles.

- Le mardi à Sains de 18h15 à 19h15 (Maison des Associations – 1, rue du Beau Site)
- Le jeudi à La Boussac* de 18h15 à 19h15 (Salle des Associations – 3, place de l'église)

Possibilité d'ouvrir un autre groupe à La Boussac le jeudi de 17h à 18h et/ou de 19h30 à 20h30, en fonction de la demande.

Pour toute information ou inscription :

06 17 36 34 89

Le site de l'association est en construction et pourra bientôt être consulté :

www.associationencouleurs.fr

CLUB DE L'AMITIÉ



Les activités.

Tout d'abord merci aux nouveaux adhérents qui sont venus nous rejoindre.

Le club de l'amitié a fêté ses quarante ans le dimanche 14 septembre. Ce fut une

journée festive avec la remise de décoration de la médaille départementale à Madame Marie MABILE pour ses 22 ans de présence au sein du conseil d'administration dont un an de présidence, puis de Simone MEIGNÉ pour ses 20 ans de présence dont 8 années de vice présidence. Médaille remise par M. Claude Piquet président cantonal. Le club fut fondé par Marie ARCHENOUL, il est déclaré à la Préfecture le premier février 1974, présidente jusqu'en 1983 ensuite Alice LEVEL 1983 à 1998, Marie MABILE 1998 à 1999, Jean LEVEL 1999 à 2002, Roger FELGINE 2002 à 2006 et Alphonse ROUX depuis janvier 2006. Il était de notre devoir de vous témoigner notre reconnaissance, merci à vous tous. C'est grâce aux adhérents et à tous ceux qui nous ont précédés, par leur dévouement, leur disponibilité, et la bonne gestion du club, cela méritait une distinction. Ensuite l'après midi fut animé par le théâtre de la Baie.

Le club se réunit deux fois par mois. L'après-midi débute par des parties de belote et scrabble. A 16 h 30, il vous est servi un goûter et une fois par mois les anniversaires sont souhaités. Ces réunions ci-dessus sont entièrement gratuites.

D'autres activités vous sont proposées :



- **Gymnastique** douce tous les lundis de 14 h à 17 h dispensée par une professionnelle agréée à l'annexe de la salle Serge Gas Pleine Fougères.



- **Travaux manuels** tous les lundis de 14 h à 17 h à la communauté de communes salle des Hermelles à Pleine-Fougères (broderie, tricot, peinture sur toile, tissu, soie, carte postale en 3 D, ciselage de parchemin etc.).



- **Après-midis récréatifs** (danse)
- **Le gai savoir** (d'inspiration de question pour un champion) ouvert à tous.



- **Cours informatiques** pour débutants, perfectionnement (cours photos et vidéos, EXCEL Open Calcul et classement automatique, enregistrement des factures etc.)
- **Sorties diverses** à la journée.

Les clubs bénéficient de l'agrément tourisme N° AG 075 07 0004 et peuvent organiser des voyages sans être obligés de passer par un tour opérateur ou un voyageur. De plus votre carte d'adhérent comprend l'assurance annulation et de rapatriement.

Des séjours d'une semaine sont organisés chaque année (2013 en Auvergne, 2014 dans les Pyrénées Orientales). Pour 2015, le séjour aura lieu en Alsace du 28 juin au 5 juillet. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser auprès des présidents des clubs du canton.

Votre carte d'adhérent vous donne droit à des réductions chez les commerçants, la carte bien utilisée vous rapporte de l'argent, elle vous sert d'assurance pour toutes les activités des clubs. Adressez vous aux responsables de club.

Le couscous dansant du club de l'amitié aura lieu **le Dimanche 15 mars 2015** à 12h à la salle des fêtes. Il est ouvert à tous. **Prenez date.** N'hésitez pas à contacter le club au 02 99 80 18 81 pour plus de renseignements.

Pour le conseil d'administration.
Alphonse ROUX.

DON DE SANG

Merci aux donateurs du canton de Pleine-Fougères !

211 fidèles et nouveaux donateurs ont donné leur sang lors de nos 3 collectes de cette année.

En août l'établissement Français du sang a lancé un appel annonçant que les réserves de sang total avaient baissé et dans un élan de solidarité vous avez bien répondu et avez ainsi contribué à rétablir le stock de poches. Vous êtes sincèrement remerciés pour votre générosité.

Pour l'année 2015, nous espérons d'autres nouveaux donateurs. Notre association et chaque donneur avons un rôle à jouer : celui de sensibiliser et d'accompagner une personne de notre entourage pour réaliser ce geste simple et gratifiant.

Rappelons que pour un 1^{er} don il faut avoir 18 ans, amener sa carte d'identité et ne pas être à jeun.

En attendant de vous rencontrer à nos 3 collectes nous vous souhaitons une excellente année 2015 et la santé pour vous et vos familles

Pour en savoir plus : www.dondusang.net (rubrique »ou donner ? » pour connaître les différentes possibilités de dons dans votre secteur.

Maison du don de Rennes : rue Pierre Jean Gineste

Dons de sang, plasma et plaquettes du lundi au samedi sur rendez-vous

Tél. : 0299544222 - bretagne@efs.sante.fr



ECOLE DE CYCLOTOURISME DE PLEINE FOGÈRES

CTPF 35

Cette école a vu le jour au mois de septembre 2014. Elle est composée de plusieurs éducateurs certifiés par la FFCT et de 5 jeunes. Elle apporte de par la formation diffusée auprès des enfants : une maîtrise de soi, par la maniabilité en vélo, le respect de la machine, de la nature, des autres et de soi-même. Elle apprend à devenir autonome en effectuant les petites réparations de son vélo etc.

Bien sûr nous espérons qu'elle va se développer, d'ailleurs les inscriptions peuvent encore se faire, renseignez-vous auprès de :

M. BESSONNEAU au : **06 70 13 38 42** ;
ou par mail : **ctpleinefpougeres@orange.fr**.



EPLB ZUMBA

Depuis le 1^{er} octobre 2014, la salle des fêtes de la Boussac vibre tous les mercredis de 19 h à 19 h 45 au son de la ZUMBA. En effet, restée trois années sans activité, l'association EPLB a reconstitué un bureau. Quelques personnes motivées pour danser sur des rythmes latinos sont allées à la recherche d'une professionnelle pour offrir une petite heure de réelle détente à ses adhérentes. Marine BENOIT a volontiers accepté de dispenser un cours de ZUMBA le mercredi à 19 h à la Boussac sans penser que cela aurait un tel succès. Dès la première séance, les habitantes de la Boussac et des communes environnantes sont venues essayer et ont toutes adopté la ZUMBA.

Qu'est ce que la ZUMBA : Inventée « par hasard » dans les années 90 par Alberto Perez, un professeur de fitness colombien, la Zumba envahit notre planète. Les clubs se multiplient et les cours sont pris d'assaut. Mais qu'est-ce donc que la Zumba ? A la fois ludique et motivante,

la zumba est un programme de fitness construit sur des musiques et des chorégraphies inspirées des danses latines. Facile à pratiquer, utile pour décompresser comme pour perdre du poids, la zumba constitue un excellent entraînement cardiovasculaire et tonifie l'ensemble des muscles du corps. Une séance permet de brûler jusqu'à 500 kilocalories.

Une très bonne ambiance entraîne les voisines, les copines, les mamans et leurs filles à s'accorder une séance de décompression après une journée de travail. La danse permet par ailleurs de s'exprimer avec le corps et de renforcer sa confiance en soi.

A la clôture des inscriptions, l'association compte 60 adhérentes.



Le bureau de l'association est composé de M^{me} Véronique LAURENT, Présidente, M^{me} Hanitra LOIZEAU, Vice-présidente, M^{me} Nadège MECUCCI-MICUCCI, Trésorière et M^{me} Lydie GALLE, Secrétaire.

Les membres actifs de l'association E.P.L.B. sont : M^{me} Annie MONSIMET, M^{me} Julie DION, M^{me} Agnès PERRIN, M^{me} Stéphanie COUBOULIC, M^{me} Isabelle GUERIN et M^{me} Sylvaine PORÉE.

A l'issue de la séance de ZUMBA du 17 décembre 2014, nous avons convié toutes nos adhérentes au cocktail de Noël !



J'AI DEUX NOTES À VOUS DIRE



L'association J2N

L'école de musique de Saint Marcan a bien grandi en 3 ans : elle compte maintenant 165 élèves en guitare, harmonie, orgue et piano. Les cours sont répartis entre Saint-Marcan, Pontorson, La Boussac, Bonnemain, Miniac Morvan, Saint-Père Marc en Poulet et La Ville ès Nonais !

« J'ai 2notes à vous dire »

2, La Boulaye – 35120 St MARCAN -
06 81 88 91 04



La guitare à La Boussac

Les cours de guitare sur la commune de La Boussac, organisés par Laurent Tostain, accueillent cette année 26 élèves, 16 enfants et 10 ados / adultes.

Les élèves travaillent tout au long de l'année pour organiser un concert qui aura lieu le 14 juin 2015 à 15 heures à la salle des fêtes de La Boussac.

Laurent Tostain : 06 12 72 71 18



LIENS D'AMITIÉS – LA BOUSSAC / LEDE-OORDEGEM



2014 Premier séjour de 36 boussacquais chez nos amis belges, accompagnés par 23 personnes du Bagad de Dol. Trois jours d'échanges, de visites et de festivités.

- Concert par « Concertband Oordegem,
 - Parade dans les rues par le Bagad de Dol,
 - Visite des villes de Gand et Bruges.
- La convivialité et la beauté des sites visités ont été les points forts de notre voyage.

2015 sera une année de relâche.

2016 Projet d'Accueil des Belges.

2017 Déplacement en Belgique.

L'association est enregistrée depuis le 28 octobre 2014 à la sous-préfecture de Saint-Malo.

Composition du bureau et conseil d'administration

Président : Jean-Pierre LEBON

Vice-Présidents : Odile MABILE et Yves PICAULT

Secrétaire : David VIGOUR

Trésorier : Michel CHAPPÉ

Membre d'Honneur : Paul DEWINNE

Membres :

Annick GUERIN - Michèle LALOY

Liliane LEBON - Jean-Claude BLANCHET

En fin d'année, vente de chocolats belges



Animations à venir :

- Choucroute le 29 mars 2015 (dimanche midi).
- Du pur bonheur : Asti EVEN sur scène dans notre commune le 03 mai 2015 à 14 h 00

LA QUASIMODO



Le dimanche 30 novembre a eu lieu notre traditionnelle bourse aux jouets et aux vêtements. Cela s'est bien passé. Nous avons toujours eu un roulement de chineurs... L'ensemble des vendeurs ont été satisfaits ainsi que le comité des fêtes de La Quasimodo. La totalité des bénéfices iront au Téléthon. Les APELS des communes aux alentours ont aussi fait la même chose. Le président et son équipe vous disent à l'année prochaine.



SOLIDARITÉ ENTRAÏDE – PLEINE-FOUGÈRES

L'association vient en aide aux personnes en difficulté après demande des assistants sociaux ou des mairies.

Pour fonctionner, nous recevons :

- Des subventions communales
- La recette de l'arrachage de navets fin février, début mars (les bonnes volontés seront les bienvenues)
- Et la vente de cartes ; vous pouvez vous la procurer près des membres de l'association ou envoyer votre don (minimum 3 euros) chèque libellé au nom de l'association : à Monsieur HELLEU Joseph
1, rue Duguesclin 35610 Pleine-Fougères,
ou Madame DUCHEMIN Marie-Thérèse
25, rue la Margasse 35610 Roz sur Couesnon ;
Nous vous transmettrons votre carte par retour de courrier.

Le vestiaire est ouvert les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredi de chaque mois de 15 h à 16 h 30 à Pleine-Fougères. Les appareils ménagers en bon état sont toujours recherchés.

Merci de toute aide que vous pourrez apporter par solidarité.

Meilleurs Vœux à tous.

La responsable
Marie-Thérèse DUCHEMIN

THÉÂTRE DE LA BAIE

Le théâtre de la baie a renouvelé pour cette année 2014-2015 ses actions des années passées : ateliers enfants à Pleine-Fougères et à Roz, stages pour les adolescents, préparation d'un spectacle pour les adultes, initiation au collège François Brune, stages gratuits co-financés avec le secours populaire et le crédit agricole... Les effectifs ont fortement progressé (de 46 à 65 adhérents soit + 41 %) et la participation aux stages gratuits a été importante (50 enfants et 15 ados)(voir photos). Une volonté de transmettre leurs compétences techniques aux jeunes a été exprimée par les adultes depuis plusieurs années, un effort particulier sera fait pour l'éclairage cette année. Les ateliers et stages jeunesse sont désormais menés par Sowila TAÏBI, comédienne et intervenante professionnelle dotée d'une très solide expérience d'animatrice. La troupe adulte, elle, bénéficie du sérieux et du dynamisme d'Elisabeth Bourdin depuis plusieurs années. L'association remercie les communes comme La Boussac et la communauté de communes pour leurs soutiens.



CHÂTEAU DE LANDAL

Le bilan 2014 du château de Landal :
Pour sa deuxième année d'ouverture au public, Landal a accueilli près de 3000 personnes cet été. Face à l'ampleur des travaux de sauvegarde, cela n'est malheureusement pas encore suffisant mais c'est encourageant !

Les Journées du Patrimoine nous ont permis de terminer positivement la saison! Beaucoup de monde et toutes sortes d'animations offertes bénévolement par de très nombreuses personnes de la région : le Bagad de Dol, le vauvrait Piqu'Avant Bretagne, Serge et Karine Prevost, les fauconniers de l'ANFA Bretagne, le tailleur de pierre, René COLAS, l'historien du château, notre couvreur Jacques LETELLIER, l'élagueur l'Arbre à Soi, les pompiers de Dol de Bretagne et de Pleine Fougères, Michel POLGE avec son élégant attelage, Jérôme et les collectionneurs de véhicules anciens, la famille PORÉE pour les crêpes dans les cuisines, et tant d'autres ont permis de réussir cette belle fête autour de Landal !

Les communes de la Boussac et de Broualan se sont unies une nouvelle fois pour aider le château : prêt des barrières de sécurité pour la démonstration de vénerie. Le comité des Fêtes de Broualan, quant à lui s'est investi avec toute son équipe pour assurer une bonne organisation du parking et bien sûr la restauration souriante et efficace de la manifestation.

Le bénéfice des Journées du Patrimoine était particulièrement destiné aux toits des écuries afin de continuer la mise hors d'eau de ce bâtiment remarquable. Une sauvegarde entamée dès l'été dernier et qui se poursuivra sur plusieurs années.

Malheureusement nous avons eu une très mauvaise surprise en démarrant le chantier de la toiture : une des lucarnes du bâtiment s'est effondrée, emportant avec elle une partie de la maçonnerie et du niveau inférieur. Pour cette raison, les recettes des Journées du Patrimoine ont dû être réaffectées à la restauration à l'identique de la lucarne.

Le chantier vient d'être terminé et a été réalisé par l'entreprise de maçonnerie Ruellan. La reprise de la restauration de la toiture quant à elle devra attendre l'arrivée du printemps ...

Le château de Landal réouvrira ses portes le 1^{er} Juillet 2015, avec de nouveaux jeux, de nouvelles avancées dans les travaux de restauration extérieurs ou intérieurs.

Merci à tous de continuer à soutenir Landal, et à bientôt pour vivre avec nous la troisième saison de la réouverture de Landal !

Catherine, Jacques et Alice GUYOT

Alice GUYOT : 06.30.39.38.22



INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ecoles Multisports

Éveil corporel, motricité et jeux pré-sportifs, initiation à l'athlétisme, à la gymnastique, aux sports de raquettes, collectifs et d'opposition...

Si votre enfant est intéressé, la Communauté de Communes organise une seconde inscription à la rentrée de janvier.

Pour les enfants nés en 2009/2008, à Roz sur Couesnon, Salle des fêtes : le jeudi 17 h 15 - 18 h 15,

Pour les enfants nés en 2007/2006, à Pleine Fougères, Salle des Sports : le mardi 17 h - 18 h,

Pour les enfants nés en 2005/2004, à Pleine Fougères, Salle des Sports : le mardi 18 h - 19 h,

Tarif à l'année : 15 € par enfant

Renseignements :
02 99 48 69 15 - 06 85 41 01 25

sport@cdc-baiedumontsaintmichel.fr

ESPACE JEUX – LA BOUSSAC

La communauté de communes propose un espace jeux à La Boussac qui permet aux tous petits de se sociabiliser et aux adultes de se rencontrer et partager leur expérience. L'espace jeux est animé par Delphine FRANCISCO, éducatrice de jeunes enfants.

Les rencontres ont lieu tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30 à la salle de l'ancienne mairie.

Elles sont ouvertes aux enfants âgés de 3 mois à 3 ans et accompagnés d'un adulte référent (parents, assistants maternels, grands-parents...)

Les séances sont axées sur la mise en éveil des cinq sens de l'enfant. Elles peuvent accueillir jusqu'à 15 enfants et 10 adultes.

Renseignements au :
02 99 48 79 54



EMPLOI



A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

JOB DATING

LE GRAND RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI
ENTRETIENS "ECLAIR" EMPLOYEURS / DEMANDEURS D'EMPLOI



VENDREDI 16 JANVIER 2015 A PARTIR DE 10H
SUR INSCRIPTION AUPRES DU POINT ACCUEIL EMPLOI

CONTACT : Point Accueil Emploi
Communauté de Communes - 2 rue de Villebermont
35610 Pleine-Fougères
02 99 48 58 19 - pae@cdc-baiedumontsaintmichel.fr



TRANSPORTS



Profitez des
marchés sans
vous soucier !



Le **MERCREDI** à Pontorson
Le **SAMEDI** à Dol-de-Bretagne

+ d'infos et réservation :
02 33 60 11 43

www.cc-baie-mont-st-michel.fr



HABITAT

Une OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Une opportunité et des avantages



Des subventions exceptionnelles



Des services gratuits

Assistance complète : étude de faisabilité, estimations
du coût des travaux, des aides possibles, des loyers...

Conseils sur les travaux les plus efficaces,

Un interlocuteur unique pour toutes les aides mobili-
sables pour votre projet.



Renseignez-vous !

Gratuit et sans engagement

Mandaté par la Communauté de Communes Baie du Mont
Saint-Michel, le CDHAT est à votre disposition pour :

VOUS INFORMER

Sur l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez
prétendre en fonction de votre projet

ÉTABLIR UN PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Prenant en compte votre apport personnel, vos prêts
éventuels et les subventions possibles

MONTER VOTRE DOSSIER

de demande de subvention et assurer son suivi

PERMANENCES

Chaque premier et troisième mercredi du mois
de 14h à 17h
à la Communauté de Communes
Baie du Mont-St-Michel
2 rue de Villebermont - Pleine-Fougères



Agence Bretagne
Immeuble Le Thulium - B1
5, Square du Chêne Germain
35510 Cesson Sévigné

Tél : 02 99 28 46 50
Bretagne@cdhat.fr
www.cdhat.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

	ASSOC. COMMUN. + CANTONALES	PARTICULIERS COMMUNE	EXTÉRIEUR COMMUNE	FORFAIT CHAUFFAGE (EN PLUS)
PETITE SALLE ½ journée	66 €	133 €	206 €	28 €
PETITE SALLE journée entière	98 €	190 €	286 €	43 €
SALLE ENTIÈRE ½ journée	98 €	190 €	286 €	43 €
SALLE ENTIÈRE journée entière	134 €	273 €	410 €	55 €
FOURNEAUX	43 € par journée d'utilisation			
VIN D'HONNEUR	54 € quelque soit le demandeur			
LOC. VAISSELLE	Forfait de 49 €			
SONORISATION	22,50 € gratuit pour les associations communales			

Chaque association communale bénéficiera d'une location gratuite (*hors chauffage*) pour une soirée. La vaisselle sera prêtée aux associations.

RECENSEMENT MILITAIRE

Bientôt 16 ans, pensez au recensement...

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser au secrétariat de mairie, le mois de leur anniversaire.

Se faire recenser permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans mais également d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté et ainsi de pouvoir candidater aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (examens scolaires, permis de conduire...).

COLLECTE SELECTIVE SACS JAUNES

Depuis le 1^{er} septembre, la collecte des sacs jaunes est effectuée le mardi de semaine paire.

Nous vous recommandons de sortir les sacs la veille au soir car le ramassage est effectué tôt le matin.

Nous vous invitons à vous reporter au courrier du 8 août que vous avez reçu de la Communauté de Communes de Pleine-Fougères et auquel y était joint le calendrier 2014/2015 indiquant les jours de Collecte des ordures ménagères (sacs noirs) et de collecte sélective (sacs jaunes).

Des calendriers sont également disponibles en Mairie.

RAPPEL

HORAIRE DE LA DECHETTERIE PLEINE-FOUGERES

Lundi } 09 h 00 – 12 h 30
Mercredi } 13 h 30 – 18 h 00
Samedi }

INSTALLATION DE DETECTEUR DE FUMEE : LOI ALUR

Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le **8 mars 2015**.

La loi DAAF 2010-238 du 09 mars 2014, oblige désormais les propriétaires d'un logement à :

- installer au moins un DAAF normalisé
- s'assurer si le logement est mis en location, de son bon fonctionnement lors de l'établissement de l'état des lieux
- fournir un DAAF ou rembourser son achat au locataire si le logement est occupé au moment de l'entrée en vigueur.

DÉTECTEURS DE FUMÉE DANS LE LOGEMENT (APPARTEMENT, MAISON)

Objectifs

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Caractéristiques exigées

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Obligation d'installation et de vérification du bon fonctionnement

Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location.

Le 8 mars 2015 (date de l'entrée en vigueur de l'obligation d'installation), si le logement est en cours de location et que le locataire a déjà acheté et installé un détecteur de fumée, le propriétaire devra le lui rembourser.

En cours de bail, le locataire doit veiller au bon fonctionnement du détecteur en vérifiant les piles ou en remplaçant le détecteur en cas de défaillance, à moins qu'il occupe une location meublée.

Dans ce cas, l'obligation de vérification du bon fonctionnement du détecteur appartient au propriétaire du logement.

Dans tous les cas, au moment de la mise en location, c'est au propriétaire du logement de s'assurer du bon fonctionnement du détecteur lors de l'état des lieux.

Où installer les DAAF

Réservés exclusivement aux parties privatives des logements, les détecteurs domestiques de fumée seront installés à chaque niveau dans les circulations à proximité des chambres (70 % des incendies domestiques meurtriers ont lieu la nuit).

Pour une protection optimale, chaque chambre pourra être équipée d'un détecteur de fumée avec capteur optique.

Pour les cuisines, garages et salles de bains, privilégier les détecteurs de chaleur.

A proximité des cheminées, des appareils de cuisson et de chauffage à combustible, il sera prudent d'installer des détecteurs de monoxyde de carbone.

Remise d'une attestation à son assureur

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit notifier l'installation du détecteur par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

FGDON



En cette fin d'année 2014, la lutte contre le frelon asiatique en Ille et Vilaine se solde par plus de 1000 nids détruits sur l'ensemble du département avec une concentration particulière sur le sud et le bassin rennais.

Avec la chute des feuilles, de nouveaux nids sont encore localisés en ce début décembre, ces nids doivent être considérés comme étant en fin de vie.

Une activité minimale peut éventuellement y être observée, cependant tout traitement est désormais inutile car les nouvelles reines ont déjà quitté le nid à la recherche d'un abri pour l'hiver.

Ces nids vont se dégrader progressivement avec le vent et la pluie et ne seront en aucun cas réoccupés l'année prochaine.

Par conséquent, nous vous informons que nos services n'engagent plus aucune destruction de nid à compter de ce jour car l'opération n'aurait aucune justification réelle et constituerait pour vous une dépense inutile.

L'équipe de la FGDON 35 reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

AGENDA 2015

AGENDA 2015

AGENDA 1^{ER} SEMESTRE

DATES	EVÉNEMENTS
9 JANVIER 2015	Vœux du Maire à 19 h 30
24 JANVIER 2015	Spectacle – Association Les Sans Doutes (18 h 00 spectacle pour enfants dès 3 ans, 20 h 00 concert et 21 h 00 Fest Noz)
22 FÉVRIER 2015	Repas des personnes âgées - CCAS
15 MARS 2015	Couscous dansant – Club de l’amitié
21 MARS 2015	Repas réunionnais – Amicale Laïque
22 MARS 2015	Elections Départementales (1 ^{er} tour)
29 MARS 2015	Elections Départementales (2 ^{ème} tour)
29 MARS 2015	Repas choucroute - lien d’amitié – La Belgique
12 AVRIL 2015	Courses cyclistes de la Quasimodo – Comité des Fêtes
25 AVRIL 2015	Repas couscous – Association Breizh Kananga
25 AVRIL 2015	Repas couscous – Association Breizh Kananga
3 MAI 2015	ONE MAN SHOW Chansons Françaises avec le Chanteur « Asti EVEN »
8 MAI 2015	Vide Grenier – La Quasimodo
5 JUIN 2015	Spectacle – Association Breizh Kananga
12 JUIN 2015	Spectacle – Association A La portée de Tous
13 JUIN 2015	Concert - J’ai deux notes à vous dire
27 JUIN 2015	Fête de l’école – Amicale Laïque

RENSEIGNEMENTS UTILES

- **Agence postale communale** 02 99 58 24 31
Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h00
Mercredi 9h00 à 12h15

- **Déchetterie** 02 99 48 54 96

- **Cabinet médical** 02 99 80 01 89
Docteur MANETTI
Docteur MARIO

- **Pharmacie** 02 99 80 02 69
M. et M^{me} POUJOL

- **Cabinet dentaire** 02 99 80 07 69
M. GUEGAU

- **Cabinet infirmier – 12, rue de Fougères** 02 99 80 03 46
M^{me} BRARD-PARIS Chantal
M^{me} PARISOT-DAUDIBON Marie
M^{me} BERNART-NERAMBOURG Sonia

- **Cabinet infirmier – 28 ter, rue des Lavandières**
M. VAN VOODREN Uldrich 06 45 72 51 33
M^{me} LOISEL MATHELIER Céline 06 47 61 13 74

- **Cabinet kinésithérapeute** 02 99 80 04 98
M^{me} METIVIER Virginie
M^{me} VAUGRENTE Sylvie

- **Ecole publique (maternelle et primaire)** 02 99 80 02 66
Directrice M^{me} PIOT

- **Pompiers** 18

- **Gendarmerie** 17
Dol de Bretagne 02 99 48 02 40
Pleine Fougères 02 99 48 60 14



PHOTO DES CLASSES 4